



JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot

se paient d'avance

Annonces... 25 c. la ligne
Réclamations... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M. Lafite et C^e, place de la Bourse
8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois... 5 fr.
Six mois... 9 fr.
Un an... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fait est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.
Le Journal du Lot est désigné, pendant l'année 1871, pour la publication des Annonces Judiciaires et Légales du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.				DE LIBOS A CAHORS.				Prix des places.			DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA				DE CAHORS A PARIS						
tab. 1	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	tab. 2	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	LIBOS.	AGEN.	MONTAUBAN	AGEN.	LIBOS.	LIBOS.	PERIGUEUX.	LIMOGES.	ORLÉANS.	PARIS	
Cahors. — Départ...	6h	12h25	5h40	Monsempron-Libos. — Départ...	9h30	5h25	7h55	Libos à :	3.80f	4.35f	3.20f	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs...	8h41	9h26	5h19	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs...	8h9	3h30	7h39
Mercuès.....	6 18	12 47	5 56	Fumel.....	9 37	5 37	8 2	Puy-l'Evêque.....	3.70	2.75	2.05	Départs...	9 59	10 38	6 44	Départs...	11 56	5 42	11 25	11 25	
Parnac.....	6 33	1 7	6 9	Duravel.....	9 54	6 03	8 24	Villeneuve-sur-Lot.....	8.60	6.45	4.75	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	11 25	11 20	7 3	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs...	1 40	6 10	8 21	2 27
Luzach.....	6 43	1 20	6 1	Puy-l'Evêque.....	10 3	6 17	8 30	Bordeaux.....	20.80	15.35	12.20	Départs...	4 33	12 43	9 3	Départs...	4 31	8 30	2 38	2 38	
Castelfranc.....	7 2	1 43	6 36	Castelfranc.....	10 17	6 41	8 48	Agen.....	10.65	8. »	5.85	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	12 13	3 05	7 57	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs...	4 55	8 30	2 38	2 38
Puy-l'Evêque.....	7 17	2 1	6 49	Luzach.....	10 29	7 2	9 2	Montauban.....	11. »	8. »	6. »	Départs...	1 36	5 11	10 6	Départs...	mi 43	2 38	10 21	10 21	
Duravel.....	7 32	2 16	6 59	Parnac.....	10 38	7 16	9 13	Toulouse.....	16.70	12.30	9.15	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	2 »	6 10	» »	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs...	mi 55	2 16	10 40	10 40
Fumel.....	7 54	2 42	7 19	Mercuès.....	10 49	7 33	9 25	Aurillac.....	29.30	21.45	15.50	Départs...	3 »	7 36	» »	Départs...	3 50	4 39	2 54	2 54	
Monsempron-Libos. — Arrivée...	8 1	2 49	7 26	Cahors. — Arrivée...	11 5	7 52	9 43	Paris.....	73.70	55.83	40.55	Départs pour Cahors (Voir tabl. 2)	» »	» »	» »	Départs...	4 40	7 45	» »	» »	
								Cette.....	41.35	30.75	22.70										

Cahors, le 3 Janvier 1871

BULLETIN DE LA GUERRE

Bataille de Bapaume.

Bordeaux, 4 janvier, 11 heures 30 m., matin.

Intérieur à Prêts.

Le général Faidherbe écrit d'Avannes-les-Bapaume : — Aujourd'hui, 3 janvier, bataille sous Bapaume, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Nous avons chassé les Prussiens de toutes les positions et de tous les villages. Ils ont fait des pertes énormes et nous des pertes sérieuses.

Bordeaux, le 3 janvier 1871, 4 heures, soir.

Intérieur à Prêts.

Quelques engagements ont eu lieu dans la région du Loir.

Le 31 décembre, une reconnaissance a poursuivi de La Bazoche-Gonet à Courtaulin, un détachement prussien qui a laissé 65 morts sur le terrain.

Le 1^{er} janvier, pendant que les avant-postes ennemis étaient repoussés à Longpré, à Saint-Amand, les cavaliers Algériens avaient un brillant engagement en avant de Lavardin.

Le 2, un parti ennemi était surpris à Lauce; il nous a laissé 15 prisonniers, un convoi fourrages et bestiaux, a eu 10 hommes hors de combat et s'est enfui vers Vendôme à Huissereau.

Les tirailleurs, sans éprouver des pertes, ont fait du mal à l'ennemi.

Des francs-tireurs Lyonnais ont été attaqués hier à Chanceaux, route de Dijon à Bloneau; ils ont mis l'ennemi en déroute et l'ont poursuivi dix kilomètres, lui tuant 80 à 100 hommes et sept chevaux; de notre côté, 3 morts, 6 blessés, 2 prisonniers.

On signale de Lille, le bruit de la capitulation de Mézières, après bombardement.

Dépêches extraites du Times.

Berlin, 26 décembre.

Une portion de nos réserves supplémentaires a été appelée en dehors de nos retranchements pour renforcer notre front à la suite d'un court engagement.

Le général Trochu approuve le Mont-Valérien comme s'il avait l'intention de se retirer dans le fort et dans le camp retranché qui est à ses pieds, quand Paris se rendra.

Le semi-officiel Warrens Correspondant de Vienne, dit que rien n'empêche les puissances de consentir à une modification dans la proposition du Luxembourg en perspective de la paix.

Versailles, 24 décembre.

Il résulte de quelques rumeurs que le général Bourbaki s'avance dans la direction de l'Est, et qu'il marche probablement à la rencontre du général Werder.

Londres, 1^{er} janvier.

La conférence a été ajournée afin de donner à M. Jules Favre le temps d'arriver.

Londres, 2 janvier.

Le Times apprend que M. de Bismark est indisposé.

Le Daily-Télégraph publie la dépêche suivante :

Bruxelles, 19 décembre. J'ai des nouvelles récentes de Versailles par l'intermédiaire de personnes qui connaissent l'état réel des choses sur ce point.

L'appel solennel des troupes nombreuses fait nouvellement en Allemagne est considéré comme indiquant clairement que le général de Moltke trouve que l'armée assiégeante est beaucoup trop faible pour investir Paris.

Les personnages qui réfléchissent, au quartier général, disent qu'une ou deux sorties comme la dernière, avec de meilleurs plans et un plus grand nombre d'hommes, pourraient forcer les chefs allemands à lever le siège.

C'est en vue de la défense, et non de l'offensive, que l'on fait venir les énormes levés de la dwehr.

Une conviction gagne du terrain, c'est que les forces des assiégés sont trois fois plus considérables que celles des assiégeants; un tel fait constitue un élément de grand danger.

Nouvelles de Paris

Incidents du siège

Malgré les rigueurs de la saison, les travaux de la guerre ne s'arrêtent pas, et la plupart des charrois qui s'effectuent n'ont pas d'autre but. En effet, sur toutes les grandes voies on ne rencontre que charriots chargés de projectiles divers, charrettes de madriers pour les ponts, voitures chargées de pain, fourrages, grains, farines, objet d'équipement fourgons de toute sorte, pièces d'artillerie de tout calibre, voitures d'ambulance, etc. etc.

Les nouvelles pièces livrées au gouvernement de la défense sont d'une précision remarquable et très-appreciées par l'armée. Avec ces canons, disait dernièrement un artilleur de la marine, je me fais fort de jeter un homme par terre à six kilomètres. Les pièces montées sur pivot, dont on se sert sur les wagons blindés, sont aussi d'une précision qui dépasse tout ce qu'on en espérait.

La campagne de France entreprise par la Prusse, semble vouloir réserver au roi Guillaume le même sort qui attendait Napoléon I^{er} dans sa campagne de Russie. Le rapport militaire que publie le Journal Officiel, annonce que nos troupes ont souffert de la rigueur insolite de la saison; mais les forces prussiennes qui nous assiègent, quelles souffrances doivent être leurs leurs. Nos soldats sont relevés par d'autres reposés et dispos, ils retrouvent à Paris les soins assidus de leurs familles, de leurs concitoyens, tandis que les envahisseurs doivent sans relâche rester à leurs postes respectifs, veiller nuit et jour pour éviter d'être surpris, et leurs hommes qui tombent

d'inanition ou de froid aux avant-postes par centaines, ont à effectuer des voyages de plusieurs heures pour rejoindre les ambulances. L'ennemi est donc plus éprouvé que nous-mêmes, et nous pouvons entrevoir dans une époque probablement très-rapprochée une retraite de France, comme il y eut en 1812 une retraite de Russie. Les troupes qui, à cette époque, effectuèrent le passage de la Bérésina étaient composées de soldats toujours vainqueurs depuis vingt ans, aguerris, robustes, invincibles en face des armées qu'on acharnait contre eux; les éléments se déchirant à leur tour contre ces héros, les tempêtes et les ouragans les renversèrent mais ne les anéantirent pas. Le thermomètre marquait hier onze degrés au-dessous de zéro, et le vent du nord ne cessait de souffler; les Prussiens, si cette température exceptionnelle se prolonge, résisteront-ils comme ont résisté nos pères à 600 lieues de leur patrie ?

Le général Trochu accompagné du général Ducrot, a visité à pied, hier, les campements de nos soldats sur le plateau de Nogent. Tous deux ont donné des ordres pour l'achèvement rapide des constructions des barques servant d'abri aux troupes, qui sont relevées des avant-postes. Nos travaux d'attaque ont subi un temps d'arrêt à cause de l'intensité du froid; l'ennemi emploie cette temporisation à effectuer des mouvements de troupes incessants; ses ouvrages de défense sont depuis longtemps établis. Des hauteurs de Gonesse et de Blanc-Mesnil, l'ennemi aperçoit aussi les évolutions de nos troupes, qui le tiennent ainsi continuellement en éveil. Les Prussiens, ignorant dans quel but nous opérons ces mouvements et les points où nos forces se dirigent, sont obligés d'expédier des corps d'armée dans toutes les directions des lignes d'investissement.

Les généraux en chef de corps se réunissent chaque jour sous la présidence du général Trochu pour rendre compte de la situation respective de leurs troupes et pour recevoir les instructions du général en chef. Les fusilliers-matelots des forts de notre ligne du sud, qui ont dû rester inactifs, l'arme au pied, le 31 décembre, le combat n'étant engagé qu'à l'est, ont appris que leurs frères d'armes avaient été décimés à l'attaque du Bourget. Ces braves sont impatients de venger leurs morts et comme ils savent tenir leur parole, la prochaine bataille nous promet de beaux exploits de la part de ce corps d'élite.

Dans les combats du 21 décembre, les Saxons démoralisés par les pertes nombreuses qu'ils ont éprouvées, se sont débarrassés après avoir souffert des feux de nos batteries de campagne. La garde royale prussienne, formée des soldats les plus aguerris, de l'armée allemande, a été mise en avant, elle a déployé une grande énergie, il faut le reconnaître, mais elle l'a payé cher. Puisque la garde royale s'en mêle, que va-t-on faire des troupes alliées ? Elles formeront la réserve, et si les soldats de la vieille Prusse sont repoussés, il est possible qu'elles montent à leurs frères d'armes, le chemin... de l'Allemagne.

Rapport militaire.

29 décembre, matin.

Le feu, qui avait été modéré dans la matinée d'hier sur les positions bombardées, est devenu très vif dans l'après-midi et dans la soirée.

De nouvelles batteries ont appuyé celles qui avaient été précédemment établies par l'ennemi.

Nos pièces, moins puissantes que les canons Krupp, ayant dû renoncer à faire feu, le plateau est devenu tout à fait intenable pour l'infanterie.

Le gouverneur avait le devoir impérieux de soustraire cette artillerie et ces troupes à une situation que l'intensité croissante du feu de l'ennemi ne pouvait qu'aggraver : il a ordonné et organisé sur place la rentrée des pièces en arrière des forts.

Cette opération difficile et laborieuse s'est effectuée pendant la nuit et dans la matinée.

Le tir de l'ennemi, dans la soirée, passant par dessus le plateau d'Avron, atteignait la route stratégique et par moment les villages environnants.

La nouvelle phase, prévue depuis longtemps, dans laquelle entre le siège de Paris, pourra transformer les conditions de la défense, mais elle ne portera atteinte ni à ses moyens ni à son énergie.

Le gouverneur de Paris,

TROCHU.

P. O. Le général chef d'état-major général, Signé : SCHMITZ.

Combat de Pont-Noyelles.

Rapport officiel du général en chef au commissaire général de la défense.

L'armée avait repris depuis deux jours ses cantonnements à Corbie et dans les villages espacés le long de la rive gauche d'un petit ruisseau appelé la Hallue, qui se jette dans la Somme à Daours. Elle avait choisi pour champ de bataille les hauteurs qui en bordent la rive gauche, laissant le soin de traverser le vallon à l'ennemi qui, venant d'Amiens devait l'aborder en débouchant par la rive droite.

Le général Faidherbe avait prescrit aux troupes de n'opposer qu'une légère résistance dans les villages avec quelques tirailleurs, et de se porter de suite sur les positions dominant en arrière.

Cet ordre fut exécuté ponctuellement, et, vers onze heures, les deux armées étaient en présence, séparées par une vallée étroite mais marécageuse, et se canonnaient par dessus les maisons, en déployant de chaque côté de 70 à 80 bouches à feu. Les tirailleurs ennemis, ayant pénétré dans le village, échangeaient aussi des coups de fusil avec les nôtres.

Vers trois heures et demie, le feu de l'artillerie se trouvant ralenti de part et d'autre, ordre fut donné sur toute la ligne à notre infanterie de courir sus à l'ennemi, pour le repousser des villages dans les positions en arrière. Cet ordre fut exécuté avec beaucoup de vigueur et d'entrain. A l'extrême gauche, la division Moulacouleva Daours, et Vequemont, la division du Busol prit Pont-Noyelles et Querrieux. La division Robin, des mobilisés du Nord, entra

dans le village de Béancourt.

Enfin la division Derroja à la droite, se chargea des villages de Bavelincourt et Préhencourt, poursuivant l'ennemi bien au-delà.

A cinq heures, la succès était complet partout; mais la nuit était venue, on ne distinguait plus les amis des ennemis, et les Prussiens profitèrent de cette circonstance et de l'indécision qui en résulta pour rentrer sans lutte à Daours, à Querrieux, et à Béancourt.

Nos jeunes troupes ont beaucoup souffert de la rigueur de la saison et des privations inévitables dans de telles circonstances. Le pain qu'on leur a distribué sur le champ de bataille était gelé et par suite non mangeable. Les pertes peuvent être évaluées par aperçu à deux cents hommes tués et à mille ou douze cents blessés la plupart légèrement.

Nous ne connaissons pas celles de l'ennemi, que notre artillerie, parfaitement servie, et le feu très-vif de nos artilleurs ont dû fortement éprouver. Des prisonniers et des blessés sont restés entre nos mains. Quelques jours de repos dans de bons cantonnements vont être accordés à l'armée du Nord.

Le général de division, commandant l'armée du Nord, FAIDHERBE.

Le général Faidherbe.

Louis-Léon-César Faidherbe, général du génie, gouverneur du Sénégal, né à Lille, le 3 juin 1818, fit ses études au collège de cette ville, se fit admettre en 1838 à l'Ecole polytechnique, puis à celle d'application de Metz, d'où il sortit en 1842 avec le grade de lieutenant au premier régiment du génie.

L'Algérie fut le théâtre de ses premières armes : il y séjourna pendant les années 1844 et 1845, revint en France et partit de nouveau en 1848, pour passer à la Guadeloupe en qualité de capitaine. Habitué à la vie des tropiques et rompu aux questions de colonisation, dont il fit une étude approfondie durant son séjour aux Antilles, il adressa en 1850 une demande au ministère pour être attaché à l'état-major du Sénégal. Aucune place ne s'y trouvait vacante : il retourna en Algérie où il construisit le fort avancé de Bou-Saada, prit part à la campagne de Kabylie sous le général Saint-Arnaud (1851), puis à l'expédition du général Bosquet dans les Hauts-Plateaux (1852).

A la fin de cette même année, et sur ses sollicitations répétées, il fut envoyé au Sénégal. Dès son débarquement, il se signala par une grande activité dans l'ordre administratif, comme dans les faits de guerre. Après deux ans de séjour, il possédait, sur les besoins, les dangers, l'économie, la politique pratique de la colonie, des connaissances telles que le ministre de la marine Ducos n'hésita pas, en l'élevant au grade de chef de bataillon, à lui confier le gouvernement suprême des possessions françaises au Sénégal (1854). M. Faidherbe se voua alors tout entier à l'exécution de la tâche qu'il souhaitait depuis si longtemps : la rénovation de la colonie qu'il mit sept années à accomplir.

Après des hostilités de 4 ans, il reprit la rive gauche du fleuve aux Maures

Trarza (1858), annexa les côtes du Baol, du Sine, Saloum, Casamance, etc. Il établit un système de forts, de fortins, de blokaus qui assura la sécurité de la contrée et un réseau télégraphique qui créa des communications; il installa des comptoirs nouveaux à Dagana, à Podor, à Matan, à Salé; enfin il engagea une guerre d'extermination contre le prophète El-Hadji-Omer, qui avait conçu le vaste projet de fonder un immense empire musulman dans l'Afrique centrale, en chassant l'étranger et en groupant les tribus indigènes en une sorte de confédération.

Cette guerre dont le résultat était une question de vie ou de mort pour notre colonie, et qui n'embrassa pas moins de 300 lieues de territoire, se termina en 1860 par la soumission de l'apôtre de l'Islam.

M. Faidherbe quitta le Sénégal pour commander la subdivision de Sidi-Bel-Abbès. (Il avait été nommé lieutenant-colonel du génie en 1855 et colonel en 1858.)

Mais on ne tarda pas à s'apercevoir de son absence sur le littoral de l'Atlantique: on s'écarta du programme tracé par son expérience, on négligea ses instructions et les affaires périèrent. Le 20 mai 1863, le ministre de la marine dut recourir de nouveau à son intervention. M. Faidherbe, élevé au rang de général de brigade, reprit les rênes du gouvernement du Sénégal. Deux ans après, sa santé exigeant impérieusement son retour vers un climat moins meurtrier, il vint prendre le commandement supérieur de la subdivision du Rhône.

Différentes publications renferment les études multiples de M. Faidherbe sur les mœurs, les langues, l'histoire des peuples africains, ainsi que la topographie de leurs territoires.

Le général Faidherbe est aujourd'hui commandeur de la Légion d'Honneur.

La mort de Prim.

C'est bien dans la soirée du 29 décembre que l'attentat a été commis. Le maréchal sortait des Cortès, et se dirigeait vers le ministère de la guerre, lorsque sa voiture rencontrant deux fiacres à l'entrée de la rue del Turco, plus étroite en cet endroit, dut s'arrêter.

A cet instant, un des aides de camp qui accompagnait le président du conseil, cria: « Des assassins, baissons-nous! » Mais au même moment, les glaces de la voiture volèrent en éclats, à droite et à gauche, et huit détonations retentirent. Le cocher qui avait vu plusieurs personnes descendre des deux fiacres, barrant le chemin, frappa, — mais trop tard, — violemment ses chevaux, les enleva, s'engagea entre les deux fiacres, en culbuta un, et put au galop, gagner la rue d'Alcala, où se trouve l'hôtel du ministre.

Là, Prim, qui pendant tout le trajet avait répété continuellement cette même parole: « Expiation! » Prim descendit résolument de voiture, mais il ne put monter à ses appartements qu'appuyé sur un des deux aides de camp qui était resté avec lui.

Il était blessé aux deux mains et à l'épaule gauche.

Douze heures après le crime, le 31 décembre à 8 heures 45 minutes du soir, le maréchal Prim a succombé à une congestion cérébrale.

Deux misérables.

Deux espions prussiens, arrêtés à Chalon dans le courant de la semaine dernière, ont été conduits à Autun, dimanche, par un pi-

quet de gardes nationaux commandé par le sergent Dupuis.

La cour martiale a condamné ces deux individus à la peine de mort. L'arrêt a été exécuté mardi, pres le cimetière d'Autun, par un peloton de garibaldiens, et en présence de 3,000 hommes de la garde mobile.

Ces deux infâmes, contre lesquels des charges accablantes ont été relevées, se nommaient Jean-Marie Perregoux et Jacques Lainé; tous deux avaient leur domicile au Creuzot.

Depuis le commencement de la guerre, ces deux misérables exerçaient leur abominable métier. Ils étaient à Sedan, à Strasbourg, à Metz! et, enfin, on a révélé des faits de trahison dont ils s'étaient rendus coupables à Dôle.

L'un se disait marchand de légumes, et l'autre chiffonnier; mais ils faisaient aussi partie de ces lugubres détresseurs du champ de bataille, qui ne reculent devant aucune lâcheté.

Lainé, en arrivant sur le lieu du supplice, était anéanti. Il est mort sans avoir dit une seule parole.

Perragoux, grand et robuste gaillard, s'est écrié d'une voix forte, qui a été entendue par toute la troupe présente: vivez à la poitrine, et vive la France!

Vive la France! dans la bouche de ce misérable et à ce moment! Vive la France! qu'il avait trahie! Fut-ce un dernier et cynique blasphème, ou le dernier cri d'une conscience qui se soulève sous une profonde couche d'infamie?

Chronique locale

Les mobiles du Lot.

On nous communique l'extrait suivant d'une lettre de notre compatriote le général de Colomb, commandant le 17^e corps d'armée dont font partie les mobiles du Lot.

Nous sommes heureux qu'une voix autorisée vienne corroborer ce que nous avons souvent dit du courage de nos mobiles qui font par leur solidité et leur élan, l'admiration des chefs.

« Ma 3^e division qui est, en ce moment, détachée pour opérer sur le chemin de fer du Mans à Tours, a eu, le 27 décembre, un bon succès contre les Prussiens. C'est le 70^e mobile du Lot, qui y a surtout contribué; ils ont battu l'ennemi, enlevé des bagages, des ambulances, fait 200 prisonniers. — Ce n'est pas beaucoup, mais cela met nos soldats en confiance et relève leur moral..... Les mobiles du Lot se battent bien, et ne se débattent pas. »

M. Emile Bouygues

Un nouveau nom, hélas! pourra s'inscrire sur le drapeau de notre vaillante mobile, parmi ceux des parrains de son baptême du feu.

M. Emile Bouygues, lieutenant adjudant-major, qui avait été frappé avec son frère à côté du commandant Foulhade, au combat d'Origny, vient de mourir à Bétaille, des suites de sa blessure.

Nous ne saurions dire toute l'émotion sympathique et douloureuse qu'a produite la nouvelle de la mort de ce jeune officier.

Fils aîné de M. Bouygues, notaire à Bétaille, M. Emile Bouygues appartenait à ce groupe de familles d'élite, honneur du Haut-Quercy, que maintiennent dès longtemps dans l'union une égale élévation de sentiments, un commun et loyal dévouement à tous les intérêts du pays.

Il était naturel que d'un tel milieu surgissent des élans de patriotisme, et l'on se souvient avec quel empressement, quand notre

chère France fut menacée, s'élançèrent les Foulhade, les Bouygues, les Cardaillac, les d'Aupias, les Materre, les Lavaur-Laboisse et tant d'autres.

Les deux frères Bouygues étaient alors à Paris: l'aîné venait de terminer ses études de droit, le second les achevait. Ils obtinrent le brevet l'un de lieutenant, l'autre de sous-lieutenant dans le deuxième bataillon de la garde mobile du Lot, et ce fut chose charmante pendant l'organisation à Cahors, de voir ces deux frères si étroitement unis, s'oubliant l'un pour l'autre, et luttant sans en avoir conscience, d'exquise distinction et de promesses d'avenir. Ils avaient tout, jusqu'à cette gravité douce, qui toujours enveloppe de nobles âmes, et de prime abord appelle l'estime et mêle le respect à la sympathie. Tout entiers à de nouveaux devoirs, ils ne tardèrent pas à devenir des chefs capables et instruits, et les mobiles, leurs compatriotes, leur prouvèrent affection et confiance en les maintenant dans leurs grades à l'unanimité de leurs suffrages.

Pourquoi faut-il qu'une double carrière qui promettait d'être si belle et si utile ait été arrêtée pour ainsi dire dès le premier pas!

C'est M. Emile Bouygues, lui-même, paraît-il, qui aurait dicté de son lit de souffrances, le récit des glorieux débuts de nos mobiles, publié dans le *Journal du Lot* du 17 décembre. C'est pour cela qu'il n'y est pour ainsi dire pas question de lui ni de son frère.

Pourtant, quand ils tombèrent frappés sous une grêle de balles, en cherchant à relever le corps de l'héroïque Foulhade, les deux frères avaient pris une grande part l'un et l'autre aux succès de la journée.

Le lieutenant, devenu adjudant-major, avait puissamment aidé le commandant, et fait en personne des prisonniers; son cheval avait été tué sous lui. Le sous-lieutenant avait fait lui-même prisonniers un officier prussien et plusieurs cavaliers.

Tombés en même temps, ils furent tous deux transportés à Bétaille, et l'on devait espérer que ces deux existences, à tel point mêlées qu'il était impossible de rappeler l'une sans rappeler également l'autre, ne seraient pas séparées.

Dieu en a ordonné autrement. Ses décrets paraissent souvent cruels si l'on pouvait douter de sa providence....

Que le pauvre père lui-même s'incline, et cherche un adoucissement à sa douleur dans sa religion et dans cette pensée: que son fils a laissé un grand honneur à son pays et à son nom.

Et nous, puissions dans cette douleur même un motif d'espérance pour notre malheureuse France: si Dieu lui prend ainsi ses victimes les plus pures, c'est qu'il veut la sauver!

Nous apprenons que le 1^{er} bataillon des gardes mobilisés du Lot part samedi prochain.

Notre compatriote M. Roussel, ancien magistrat au tribunal d'Oran, avocat général à la cour de Lyon, vient d'être nommé Préfet de Constantine (Algérie).

Le vice-président de la commission municipale de Castelfranc nous informe qu'une quête a été faite dans cette commune pour nos pauvres blessés.

Nous devons rappeler que la commune de Castelfranc a déjà versé 520fr. C'est un généreux exemple à suivre dans le département.

Un incident regrettable est arrivé aux facteurs du département du Lot. Le Calendrier-poste si utile par ses renseignements, n'a pu leur parvenir par suite des événements.

A cause des rigueurs exceptionnelles de la saison, nous pensons qu'il conviendrait d'ajourner le départ des mobilisés pour le camp et de continuer provisoirement à les exercer dans les centres de concentration. Ainsi en a-t-on jugé à Toulouse. Nous liions, en effet, dans les journaux de cette ville l'avis suivant:

« Les froids étant par trop rigoureux, le conseil d'administration de l'armée du Sud-Ouest a décidé que les hommes actuellement au camp, cesseraient momentanément d'y coucher et logeraient en ville. »

D'autre part, la *Gironde* d'hier publiait cette note:

« Les détachements de troupes de ligne actuellement au camp de Saint-Médard y ont été envoyés par l'autorité militaire territoriale, sans que le général qui commande le camp ait été prévenu de l'arrivée de ces contingents.

En conséquence le général décline toute responsabilité des faits qui ont pu se produire à Saint-Médard. Néanmoins, par humanité, il va se pourvoir dans la mesure de ses forces, à leurs plus pressants besoins. »

Quels sont donc les faits qui se sont produits au camp de Saint-Médard et dont le général Renault répudie la responsabilité? Nous demandons aussi comment il peut se faire que des troupes soient envoyées dans un campement sans que le commandant en chef en soit informé? C'est à n'y pas croire! Fourna-t-on des explications à ce sujet?

On lit dans le *Progrès libéral* d'hier: Un télégramme de l'Intérieur à Préfets, porte:

1^o Les mobilisables qui se sont mariés sur la foi d'une décision du conseil de révision qui les exempterait appartiennent au deuxième banc; il n'est pas utile de les réviser quant à présent;

2^o Ceux qui, d'abord exemptés, ont été repris, doivent être versés dans les compagnies existantes, à moins qu'ils ne soient en nombre suffisant pour former de nouvelles compagnies.

Par décret en date du 29 décembre 1870, est nommé Officier de la Légion d'honneur:

M. de La Taille, inspecteur principal du chemin de fer d'Orléans (services rendus à l'armée de la Loire).

Livraison des Tabacs de la récolte de 1870.

Le Préfet du Lot, siégeant en conseil de préfecture, où étaient présents MM. Munin-Bourdin, Sabatier et Miran, conseillers, Vu les propositions de M. le Directeur de la culture et des magasins;

Vu l'article 188 de la loi du 28 avril 1816;

Vu l'arrêté réglementaire du 15 janvier 1870, portant:

Art. 36 — La Régie prendra livraison des Tabacs récoltés à l'époque que nous déterminerons par un arrêté spécial, sur l'avis du Directeur de la culture et des magasins, à partir du 1^{er} janvier.

Le Conseil de Préfecture entendu, Arrête:

Art. 1^{er}.

La livraison des Tabacs de la récolte de 1870, dans le département du Lot, pour l'approvisionnement des manufactures de l'Etat, aura lieu dans l'ordre indiqué au tableau C annexé à l'arrêté réglementaire visé plus haut et par dérogation au premier alinéa de l'article 35 dudit arrêté, à partir des époques ci-après:

Au magasin de Cahors, le 17 janvier 1871;

Au magasin de Souillac, le 12 janvier 1871.

Les magasins de la Régie seront ouverts depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, aux planteurs qui devront présenter leurs tabacs avant midi, afin qu'il puisse être procédé à la vérification des charges dans la soirée et que, dès le lendemain matin, les récoltes soient expertisées sans désemparer.

Art. 2.

Le Directeur de la culture et des magasins fera connaître aux maires de chaque commune, au moins huit jours à l'avance, le jour fixé pour chaque planteur. Cet avertissement sera communiqué sur-le-champ, par le maire à tous les planteurs de la commune qui cultivent du tabac pour l'approvisionnement des Manufactures de l'Etat.

Les tabacs devront être accompagnés d'un laissez-passer que les planteurs se feront délivrer, à la Recette burlesque de leur circonscription, un ou deux jours avant celui de la livraison.

Les voitures servant au transport des tabacs devront être couvertes de manière à garantir le chargement de la pluie et de l'humidité.

Art. 3.

Les tabacs seront classés par des commissions d'expertise, instituées en vertu de l'article 38 du règlement précité du 15 janvier 1870 et conformément aux dispositions de l'article 39 du même arrêté.

Le planteur appelé à effectuer la livraison de ses tabacs aura seul entrée dans la salle d'expertise.

Art. 4.

Aux termes de l'article 40 du règlement, les feuilles d'épampremment, décimage, de bourgeons ou de regain, et généralement toutes les feuilles non inventoriées qui seraient présentées en livraison, ne seront pas admises en décharge.

La commission d'expertise constatera le nombre de ces feuilles et ordonnera leur destruction, comme pour les tabacs impropres à la fabrication et rejetés des classements.

Art. 5.

Après l'époque assignée à la livraison de leur récolte dans les magasins de la Régie, les planteurs ne peuvent, sous un prétexte quelconque, garder aucune espèce de feuille de tabac; toutes celles qui seraient découvertes en leur possession seraient saisies et les contrevenants demeureraient passibles des peines prononcées par la loi. Nul motif d'excuse ne sera admis pour justifier ceux qui ne se conformeraient pas exactement à la présente disposition.

Art. 6.

Les employés de la Régie s'assureront, d'ailleurs, par des visites chez les planteurs, qu'ils ont livré la totalité des tabacs qu'ils avaient en leur possession.

Art. 7.

MM. les Sous-Préfets, les Maires, le Directeur de la culture et des magasins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé, affiché et publié dans les communes ou la culture du tabac est autorisée, lu à l'issue de l'office divin des deux dimanches consécutifs qui suivront sa réception et inséré au *Bulletin Administratif*.

Fait à Cahors, en Conseil de Préfecture, le 3 Janvier 1871.

Le Préfet du Lot, E. BÉRAL.

Dernières nouvelles

Nos lettres de Paris parlent d'articles publiés par les journaux modérés et notamment par le *Temps*, pour conseiller une trêve prochaine et des opérations en rase campagne. Ces articles, surtout celui du *Temps*, ont fait sensation.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. **CALMETTE** A CAHORS.

JULIE PHOTOGRAPHIE DE

L. GAMBETTA

ET DE TOUS LES MEMBRES DE LA DÉFENSE NATIONALE

A quinze centimes.

1 franc 50 centimes par douzaine. — (Franco par la poste).

La Guerre, tactique des trois armes, infanterie, cavalerie et artillerie, par L. Besançon, officier supérieur en retraite, 1 volume orné de 18 planches, 1 franc. — (Franco par la poste).

Théories — Atlas de la Défense nationale. — Brochures politiques.



MAL DE DENTS

Guérison instantanée par la SYRÉTHRINE L'HASUSIUS. 1,50 le flacon.

Dépôts, à Cahors, chez M. Vinel pharmacien; à St-Céré, chez M. Lafon pharmacien.

VÉSICATOIRE et PAPIER d'Albespeyres

Vésication rapide. Entretien parfait, sans odeur ni douleur.

CAPSULES RAQUIN approuvées par l'Académie de médecine, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les natures ALBESPEYRES ET RAQUIN.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

CIERGES

pour

4^e COMMUNION

EMILE VARGUES

rue du Roc,

A GOURDON

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. — Prix modérés. — FABRICATION SUPERIEURE

BOUGIES

pour

LES EGLISES

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE

pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, graine les feux, rougeurs, boutons, colorations, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C^e, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations. **FLACON**,